

# **Communauté de Communes du Quercitain**

## **Commission Jeunesse & Sports Compte rendu de la réunion Du 22/10/2009 à VILLEREAU**

### Étaient représentées les communes de :

Bry, Englefontaine, Frasnoy, Ghissignies, Hecq, Jenlain, Jolimetz, Le Quesnoy, Neuville en Avesnois, Poix du Nord, Ruesnes, Salesches, Vendegies au Bois, Villereau, Wagnies le Grand et Wagnies le Petit.

### N'étaient pas représentées ou excusées les communes de :

Beauidignies, Eth, Gommegnies, Louvignies Quesnoy, Maresches, Orsinval, Potelle, Preux au Sart, Raucourt au Bois, Sepmeries et Villers Pol.

Damien Taquet, Agent d'animation à la CCQ procède à l'appel des délégués.

Monsieur Fréhaut, Maire de Villereau, Vice-Président de la CCQ, chargé de la jeunesse et des sports, remercie les membres présents et leur souhaite la bienvenue à Villereau. Il rappelle les points de l'ordre du jour de la réunion :

- **Tarifs des Séjours**
- **Activités CEJ 2010**
- **Point sur l'avancement du RAM**

### **Accueils de Loisirs**

Monsieur Fréhaut rappelle les pièces nécessaires pour le dossier d'attribution de l'aide financière de la CCQ aux organisateurs de centres de loisirs sans hébergement (à hauteur de 4 €/ jour / enfant). Les documents doivent être retournés à la Communauté avant le 31 octobre 2009. Il commente le tableau en présentant les montants des subventions allouées aux organisateurs.

Madame Christiane Desfontaine, Adjointe au Maire du Quesnoy, explique à la commission la réduction des périodes d'ouverture des Accueils de Loisirs sans hébergement du Quesnoy.

### **Tarifs des Séjours**

Suite à la dernière commission Jeunesse et Sports, André Fréhaut présente à l'assemblée différents tarifs basés sur le revenu fiscal des familles. Il propose également d'augmenter la capacité d'accueil des séjours suite à l'intégration de la commune de Saint Waast la Vallée dans la CCQ.

Un débat s'instaure sur les tarifs mais aussi sur les tranches proposées. Après réflexion de la commission, la proposition est de baisser les tarifs de la première tranche donc 80 € à la place de 90€ pour le séjour hiver, et 90 € à la place de 100 € pour le séjour d'été. La commission demande de faire un bilan au retour du séjour d'hiver afin d'adapter au mieux les tranches en fonction des familles.

Le Vice Président annonce à la commission que le tableau modifié sera annexé en pièce jointe au compte rendu de la réunion.

### **Activités CEJ 2010**

Monsieur Fréhaut propose d'inscrire dans le futur contrat CEJ, la formation BAFD dans les activités de la CCQ avec les séjours et le Relais d'Assistantes Maternelles.

La formation des directeurs peut servir pour les séjours mais également pour les Accueils de loisirs des communes du territoire de la CCQ.

### **Point sur l'avancement du RAM**

Le Vice Président fait un point sur l'avancement du Relais d'Assistantes Maternelles, en expliquant que le poste sera ouvert à concours avec la publication légale. Madame Lebon, directrice du RAM du Quesnoy devra postuler par écrit si elle est intéressée par le poste. Une commission de recrutement devra se réunir afin d'effectuer des entretiens pour le recrutement.

Il présente le budget prévisionnel de fonctionnement.

Il annonce également que le bureau du RAM sera situé dans les locaux du Quesnoy, rue Baillon. Une location sera versée à la Mairie.

Il passe la parole à Damien Taquet, agent d'animation à la CCQ pour projeter et commenter le profil de poste de l'animateur/directeur de RAM.

Un délégué demande la possibilité de projeter le budget prévisionnel du RAM pour les années futures. Cela sera possible après signature de CEJ 2010 afin d'avoir les recettes correspondantes.

Monsieur Fréhaut annonce aux délégués que l'agrément de RAM leur sera envoyé ultérieurement.

### **Animations Plateaux multisports**

Concernant les animations sur les plateaux, André Fréhaut passe la parole à Damien Taquet, Agent d'animation à la CCQ.

Le Conseil Général du Nord nous a transmis une liste de disciplines susceptibles d'être acceptées après la rentrée des vacances de la Toussaint.

Monsieur Fréhaut propose de transmettre aux deux communes intéressées la liste des activités afin qu'elles se positionnent au plus vite.

Monsieur Fréhaut remercie l'assemblée et clôture la séance.